

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 31 janvier 2017

Délibération n° DE_31012017_11

L'an deux mille dix-sept, le mardi 31 janvier à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 17 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Lavazan, sous la présidence d'Olivier DUBERNET.

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	46
Nombre de suffrages exprimés	48

Etaient présents :

Aubiac : Daniel SAINT-MARC (arrivée 20h45)

Bazas : Danielle BARREYRE, Jean-François BELGODERE, Jean-Bernard BONNAC (20h40), Bernard BOSSET, Joël CROS, Marie-Bernadette DULAU, Jean-Luc LANOELLE, Philippe LUCBERT, Sophie METTE, Martine NAZARIAN, Isabelle POINTIS

Bernos-Baulac : Philippe COURBE, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL, Jean-Paul MERIC

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Denis BERLAND, Jean-Luc GLEYZE, Christine LUQUEDEY

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : Valérie GEVAERT

Cours-les-Bains : Bruno DREUMONT

Cudos : Bernard DAURIAN,

Escaudes : Bernard TULARS

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR

Gans : Claude LAFFARGUE

Giscos : Fabienne BARBOT

Goulade : René CARDOIT

Grignols : Jean-Pierre BAILLE, Patrick CHAMINADE

Labescau : Christian LAFARGUE

Lados : Jean-Serge LAMBROT

Lartigue : Philippe LAMOTHE

Lavazan : Jacky LAPORTE

Lerm-et-Musset : Stéphane ESPUNY

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault : Francis STURMA

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Aline BETEILLE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Jean-Marie ZORILLA

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Christophe DUFOURCQ

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents, excusés : Carole DEVELAY, Jean-Claude DUPIOL, Françoise DUPIOL-TACH, Michel FAVRE-BERTIN, Kathya GAILLARD, Dominique LAMBERT, Morgane LE COZE

Procurations : Dominique LAMBERT à Sophie METTE, Jean-Claude DUPIOL à Bernard DAURIAN

Secrétaire de séance : Patrick CHAMINADE

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

OBJET : Rapport n°5 : Finances – Versement d’une subvention au budget du CIAS

Rapporteur : Marie-Bernadette DULAU

Mme la Vice-Présidente rappelle que le CIAS du Bazadais gère le service d’aide à domicile. Par ailleurs, par délibération en date du 8 novembre 2016, le Conseil communautaire a décidé de confier au CIAS l’exercice des compétences « Résidence pour personnes âgées St-Jean » et « transport à la demande ».

Afin de permettre le fonctionnement des différents services, une subvention d’équilibre est nécessaire. En 2016, le montant de la subvention était de **233 738 €**. Elle ne concernait que le CIAS et l’adhésion au CLIC. Elle doit donc être réajustée pour tenir compte du transfert des compétences RPA et transport à domicile.

Dans l’attente du vote du budget général, du budget du CIAS et des budgets annexes, il est proposé au Conseil Communautaire d’attribuer une subvention d’équilibre d’un montant prévisionnel de **300 000 €** pour 2017.

Cette subvention sera prise en charge sur le budget principal et versée au budget du CIAS. Son montant sera réajusté lors du vote du budget.

Appelé à délibéré, le Conseil Communautaire décide à l’unanimité :

- ⇒ **DE VERSER** une subvention de **300 000 €** au budget annexe du CIAS ;
- ⇒ **D’INSCRIRE** les crédits au budget 2017 ;
- ⇒ **DE REAJUSTER** si besoin la subvention lors du vote du budget.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à Monsieur le Trésorier.

Résultat du vote :

Votants :	48
Abstention :	0
Pour :	48
Contre :	0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} février 2017.

Le Président

Olivier DUBERNET

Signé électroniquement